

PRÉAVIS N° 137

AU CONSEIL COMMUNAL

Aula de Nyon-Marens

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 725'000.-
TTC pour la rénovation partielle du bâtiment comprenant :

- le changement des fauteuils et du revêtement de sol de la salle,
- la mise en conformité des garde-corps des escaliers,
- le remplacement d'un vitrage du couvert extérieur.

**Délégués municipaux: Madame Monique Boss
Monsieur Claude Uldry**

Nyon, le 17 septembre 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Réalisé par l'architecte nyonnais Jean H. Guignard et inauguré en 1969, le bâtiment de l'Aula fait partie intégrante du complexe scolaire de Nyon-Marens, dont le bâtiment principal est aujourd'hui rénové.

Ce bâtiment, à l'architecture significative des constructions en béton armé de l'après-guerre, n'a bénéficié d'aucune intervention majeure durant les 40 années de son exploitation, hormis un entretien courant. Par conséquent, la plupart des éléments de construction dont il est composé sont d'origine.

Citons quelques interventions :

1982	Remise en état et amélioration des installations techniques et de scène et amélioration de l'acoustique de la salle
1995	Amélioration de certaines installations de ventilation liées au chauffage
1997	Réfection de l'éclairage et amélioration de la sécurité du plafond de la salle
2009	Assainissement complet de la toiture

L'Aula a aujourd'hui une vocation mixte et est utilisée aussi bien par les écoles que par des organisateurs de spectacles ouverts au public. Comme l'indique une enquête sur les salles de spectacles à Nyon¹, réalisée par la Municipalité en automne 2008, elle est appréciée des utilisateurs en raison de ses qualités et de sa capacité.

Avec 112 jours d'utilisation et 40 réservations en 2008, elle est bien utilisée mais pourrait l'être davantage si elle bénéficiait d'une rénovation légère.

En effet, l'état d'usure de ses installations, notamment des sièges et du revêtement de sol, est très avancé et donne à toute la salle une apparence de vétusté peu engageante. Le Service des bâtiments et domaines, gestionnaire de la salle, enregistre régulièrement et depuis plusieurs années des plaintes provenant des utilisateurs. L'enquête sur les salles de spectacles confirme que le mauvais état de la salle est déploré par les organisateurs de spectacles et est un frein important à une occupation plus intensive.

Ainsi, cette salle se révèle être un outil indispensable aux écoles et à la vie culturelle de Nyon, appréciée des utilisateurs, mais dans un état peu acceptable.

Pour remédier à cette situation, nous proposons de réaliser les travaux de rénovation indispensables, décrits au point 2 de ce préavis. Les améliorations apportées seront utiles et bénéfiques à tous les utilisateurs. De plus, grâce à elles, Visions du Réel, Festival international de cinéma, qui a absolument besoin d'une salle supplémentaire, trouvera solution à son problème et pourra devenir un nouvel et important utilisateur de l'Aula dès 2010.

2. Description du projet

2.1 Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit destiné à financer les travaux de rénovation partielle suivants :

¹ Cette enquête répond au programme d'action de COMPANYON, fiche de projet PA7, « salles de spectacles à Nyon : une approche globale ».

▪ Remplacement des fauteuils et du revêtement de sol

Datant de la construction du bâtiment, les fauteuils de la salle sont dans un très mauvais état. Pour plusieurs d'entre eux, les tissus sont usés jusqu'au déchirement. L'encombrement des fauteuils laisse peu d'espace entre les rangées ce qui ne garantit pas une bonne circulation des personnes et surtout ne respecte pas la distance de sécurité en matière d'incendie. Les nouveaux, plus étroits, permettront d'y répondre sans toutefois supprimer un nombre significatif de places (environ 24 places sur un total actuel de 515 places).

Le revêtement de sol en moquette de la salle présente aussi un état d'usure très avancé. Aux endroits de passage, des réparations de fortune évitent tant bien que mal un décollage complet du tapis. Il est donc prévu de remplacer la moquette sur l'ensemble de la surface de la salle.

▪ Mise en conformité des garde-corps des escaliers

En raison de leur hauteur insuffisante et de l'espacement des filières horizontales trop large, les garde-corps des escaliers ne respectent pas les normes en vigueur. Il est donc prévu d'intervenir sur ses éléments d'escaliers qui mènent à la salle. Il s'agira de placer sur les structures existantes un système de tôles métalliques perforées (ou mailles souples) ou éventuellement de les remplacer complètement.

▪ Remplacement du vitrage extérieur entre l'Aula et le bâtiment principal

Pour des raisons de sécurité, il est aussi nécessaire de remplacer le vitrage extérieur situé entre l'Aula et le bâtiment principal. D'une structure très souple et sans verre de sécurité, ce vitrage, localisé dans une zone très fréquentée du préau, n'offre pas toutes les garanties de sécurité en cas de chocs violents. Il est prévu de le remplacer par un nouveau vitrage à structure métallique.

▪ Autres travaux prévus

Les peintures qui protègent les piliers métalliques du couvert extérieur sont partiellement écaillées et absentes par endroits. Afin de leur redonner une protection suffisante, il est prévu de repeindre l'ensemble des piliers. Le remplacement de la signalisation et de l'éclairage de secours de la salle sera aussi effectué.

2.2 Descriptif technique

CFC 1 - Travaux préparatoires

- Démontage et évacuation des anciens fauteuils et du revêtement de sol ;

CFC 2 - Bâtiment

- Peinture des piliers métalliques des couverts extérieurs ;
- Remplacement de 4 panneaux de sortie de secours ;
- Balisage des voies d'évacuations intégré aux fauteuils ;
- Remplacement du vitrage extérieur entre l'Aula et le bâtiment principal ;
- Mise en conformité des garde-corps d'escaliers ;
- Remplacement du revêtement de sol de la salle ;
- Honoraires d'architecte ;

CFC 6 - Divers et imprévus

- Montant de réserve pour les travaux divers et imprévus (env. 5%) ;

CFC 9 - Mobilier

- Remplacement des fauteuils de la salle.

Il est important que les travaux soient terminés avant l'ouverture du festival Vision du Réel qui compte sur cette salle pour éviter de se trouver, comme dans l'édition 2009, obligé de renvoyer des spectateurs par manque de place. Aussi un calendrier séré a dû être envisagé :

2.3 Calendrier

- Octroi du crédit de réalisation : 16 novembre 2009
- Appel d'offres : décembre 2009 et janvier 2010
- Adjudications et préparation de l'exécution : février 2010
- Réalisation : entre mars et avril 2010

La salle sera fermée durant 5 semaines pour les besoins des travaux. Rénovée, elle sera remise à temps pour la prochaine édition du festival de cinéma, Visions du Réel, dont la soirée d'ouverture est prévue pour le 15 avril 2010.

3. Incidences financières

Coût des travaux

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants des travaux (CHF)</i>
1	Travaux préparatoires	20'000
113	Démontages	20'000
2	Bâtiment	260'000
227	Peinture extérieure	15'000
230	Installations électriques	10'000
272	Serrurerie	130'000
281	Revêtement de sol	40'000
291	Honoraires d'architecte	65'000
6	Divers et imprévus	30'000
600	Divers et imprévus (env. 5%)	30'000
9	Mobilier	415'000
900	Fauteuils	415'000
1 à 9	Coût total des travaux (TVA incluse)	725'000

Cette demande de crédit est basée sur des devis cadres.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Le projet permettra d'améliorer l'attractivité de la salle et donc de garantir, voir d'augmenter les recettes.

4.2. Dimension sociale

Demandé depuis plusieurs années, le remplacement des fauteuils et du revêtement de sol apportera une amélioration substantielle, non seulement pour le confort et l'aspect général de la salle, mais aussi pour sa sécurité. Ce qui favorisera et encouragera les organisateurs de spectacles ou de manifestations à l'utiliser et donc enrichir l'offre culturelle de la ville. Ce projet

s'inscrit dans la politique de la ville en matière d'infrastructures culturelles.

Une augmentation de la sécurité du public et des utilisateurs sera attendue par la mise en conformité des garde-corps des escaliers et du remplacement du vitrage du couvert extérieur.

Le projet répond partiellement à une préoccupation de la population exprimée dans le cadre de la démarche participative COMPANYON.

4.3. Dimension environnementale

Aucune

5. Conclusion

L'Aula de Nyon-Marens est une salle utile et nécessaire à tous ses utilisateurs actuels qui réclament depuis longtemps une intervention de la Commune en vue de rénover ses installations. Les travaux proposés dans ce préavis répondent d'une part à la demande de ces sociétés et d'autre part permet à Visions du Réel de trouver sa cinquième salle - après le Capitole, la Salle communale, la Salle de la Colombière et l'Usine à gaz - résolvant ainsi un problème crucial d'accueil pour ce festival.

Cette rénovation donnera à cette salle une nouvelle jeunesse, elle lui donnera une nouvelle valeur en terme de confort et permettra ainsi d'augmenter sa fréquentation et son utilisation.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 137 concernant la demande d'un crédit de réalisation de **CHF 725'000.- TTC** pour la rénovation partielle de l'Aula de Nyon-Marens comprenant :

- le remplacement des fauteuils et du revêtement de sol de la salle,
- la mise en conformité des garde-corps des escaliers,
- le remplacement d'un vitrage du couvert extérieur.

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. Un crédit de CHF 725'000.- TTC est accordé à la Municipalité pour financer la rénovation partielle de l'Aula de Nyon-Marens comprenant :
 - le remplacement des fauteuils et du revêtement de sol de la salle,
 - la mise en conformité des garde-corps des escaliers,
 - le remplacement d'un vitrage du couvert extérieur.
2. Ce montant sera porté en augmentation du compte 9143-05 de l'établissement secondaire de Nyon-Marens, dépense amortissable en 10 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 septembre 2009 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire adj. :

Is

Is

D. Rossellat

V. Preti

Annexe

Tableau crédit d'investissement

CREDIT SUPPLEMENTAIRE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 137 / 2009 **Aula de Nyon-Marens remplacement et rénovations diverses** **Date: Nyon le 16.09.2009**

Demande de crédit de CHF 725'000.--

Situation des préavis au 16.09.2009	2006	2007	2008	2009	2010
Total des préavis votés par le Conseil Communal	13'957'350	11'435'780	14'108'800	13'563'760	

Situation des emprunts au 16.09.2009	2006	2007	2008	2009	2010/11
Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006					230'000'000
Emprunts au 1er janvier	109'640'664	126'692'231	131'225'479	141'053'013	
Evolution des emprunts durant la période +/-	17'051'567	4'533'248	9'827'534	-204'082	
Emprunts fin période/date du jour	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'848'931	

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.14)	24'700'000
Engagé	-9'345'799
Caution demandée	0
Disponible	15'354'201

Dépenses d'investissement	CHF y.c. TVA	Estimation des dépenses d'investissements nets				
		2009	2010	2011	2012 et +	TOTAL
Descriptif/Libellé						
Aula de Nyon-Marens	725'000	0	725'000	0	0	0
	0	0	0			
Total de l'investissement	725'000	0	725'000	0	0	0

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
10	72'500	0
2	72'500	0

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	725'000
Fonds de réserve	0

Estimation des coûts d'exploitation		2009	2010	2011	2012 et +
Libellé / années					
Coût total d'exploitation		0	94'000	92'000	90'000
Intérêts en %	3.00%	0	21'500	19'500	17'500
Entretien		0	0	0	0
Amortissements linéaires		0	72'500	72'500	72'500
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0	0	0	0
Revenus annuels		0	0	0	0
Revenus d'exploitation		0	0	0	0
Coûts net d'exploitation		0	94'000	92'000	90'000